



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARNE

**ARRETE PREFECTORAL
MODIFIANT LA LISTE DES PERSONNES HABILITEES
A DISPENSER LA FORMATION
DES MAITRES DE CHIENS SUSCEPTIBLES
D'ETRE DANGEREUX**

*Direction départementale
de la cohésion sociale
et de la protection des populations
de la Marne*

Cité administrative Tirlot
51036 Châlons-en-Champagne Cédex
Tél : 03 26 68 62 73
Fax : 03 26 70 54 99

Le préfet de la région Champagne-Ardenne
Préfet de la Marne

Vu le Code Rural et notamment les dispositions du livre II ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévues à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 novembre 2010 fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux ;

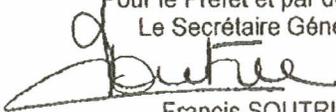
Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Marne,

ARRETE

Article 1 : L'annexe de l'arrêté préfectoral du 5 novembre 2010 sus-visé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Marne et Mme la Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Châlons-en-Champagne, le 31 août 2011

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Francis SOUTRIC

Annexe à l'arrêté préfectoral
modifiant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation
des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux

Identité	Adresse professionnelle	Téléphone	Titre ou qualification	Lieu de délivrance des formations
Christian ASSAILLY	1 boulevard Albert 1 ^{er} 51100 Reims	06 08 61 58 62	Certificat de capacité	Club régional de dressage du chien utilitaire 1, boulevard Albert 1 ^{er} 51100 Reims
Bernard BRASSEUR	49, rue du Dauphiné 93290 Tremblay-en-France	06 15 48 74 65	Certificat de capacité	Hôtel Campanile Rue du 8 mai 1945 51520 Saint Martin-sur-le-Pré
Catherine CHARLES née GUYOT	1, route de Pouru Saint Rémy 08140 Pouru-aux-Bois	03 24 26 32 15	Certificat de capacité	Locaux mis à disposition par les collectivités locales
Nicolas CHERU	82, rue des moulins 51100 Reims	06 26 61 58 34	Certificat de capacité	▪ Domicile des maîtres ▪ 82, rue des moulins 51100 Reims
Ludovic DA SILVA	Club canin Monthelonnais Les Pâtis Chemin de Montmort 51530 Monthelon	06 15 93 85 96	Moniteur en éducation canine	Salle municipale Rue de l'église 51530 Saint Martin d'Ablois
Henry DESREUX	La Corvée 08250 Appremont	06 64 93 52 42	Certificat de capacité	▪ Domicile des maîtres ▪ Club canin chalonnais Chemin de Saint Thiébaud 51000 Châlons-en-Champagne
Roland DIDA	Chemin des Ajaux 51510 Fagnières	06 80 62 12 41	Moniteur en éducation canine	Club de sport et dressage canin Fagnières Chemin des Ajaux 51510 Fagnières
Jean-Luc DUBOIS	27, rue de la République 51490 Beine-Nauroy	03 26 03 23 95	Certificat de capacité	Salle municipale Diakow 1 rue des écoles 51490 Beine Nauroy
Corinne HANAK	9, Grande Rue 10270 Montieranay	03 25 41 56 60	Certificat de capacité	▪ Domicile des maîtres ▪ Locaux mis à disposition par les collectivités locales
Gauthier HAZART	13 rue de Crécy 02270 Pouilly-sur-Serre	06 87 08 50 70	Brevet professionnel d'éducation canin	Club canin châlonnais Chemin de Saint Thibault 51000 Châlons-en-Champagne
Frédéric LECLERC	21, rue Achille Berquet 08300 Rethel	03 51 52 30 44	Certificat de capacité	Domicile des maîtres
Joris LOEFF	64 rue de l'Ave Maria 02600 Dommiers	03 23 55 77 72	Certificat de capacité	▪ Domicile des maîtres ▪ Locaux mis à disposition par les collectivités locales
Hafid MAHRI	49, rue du Dauphiné 93290 Tremblay-en-France	06 15 48 74 65	Certificat de capacité	Hôtel Campanile Rue du 8 mai 1945 51520 Saint Martin-sur-le-Pré
Laurence MARCZAK	24 Faubourg de Troyes 10110 Bar-sur-Seine	03 25 29 61 40	Certificat de capacité	▪ Domicile des maîtres ▪ Locaux mis à disposition par les collectivités locales
Jean-Michel MICHAUX	85 avenue Pasteur 93260 Les Lilas	01 43 62 67 82	Docteur vétérinaire	Locaux mis à disposition par les collectivités locales
Christine PELTHIER née BAELEN	21, résidence Les Bleuets 02400 Essomes-sur-Marne	06 87 97 15 74	Certificat de capacité	Domicile des maîtres
Jean-Marie POTAUFEUX	Rue des prés Bonnet 51500 Villers-Allerand	03 26 84 23 12	Certificat de capacité	Amicale des chiens de Villers-Allerand Rue Prés Bonnet 51500 Villers-Allerand
Miguel RODRIGUEZ	Chemin des Ajaux 51510 Fagnières	06 61 49 98 77	Moniteur en éducation canine	Club de sport et dressage canin Fagnières Chemin des Ajaux 51510 Fagnières
Robert ROGAL	8, rue du noyer du Breuil 51390 Gueux	03 26 08 04 42	Moniteur cynotechnicien	▪ Domicile des maîtres ▪ 8, rue du noyer du Breuil 51390 Gueux
Gwenaëlle SUPLOT	17, Grande rue 51300 Heiltz-le-Hutier	03 26 72 23 98 06 08 50 68 97	Moniteur en éducation canine	▪ Domicile des maîtres ▪ 17, grande rue 51300 Heiltz-le-Hutier ▪ salle des fêtes 51300 Heiltz-le-Hutier
Christophe VANHAEZEBROUCK	Chemin des Ajaux 51510 Fagnières	06 83 00 74 84	Moniteur en éducation canine	Club de sport et dressage canin Fagnières Chemin des Ajaux 51510 Fagnières